

C'est à peine si on a parlé de satellite de communications, ou de l'avenir de la télévision éducative, même de ses aspects techniques. On n'a rien dit du fait que le bill dont nous sommes saisis est capable de créer l'un des plus grands ministères fédéraux de notre histoire.

On n'a pas discuté des méthodes par lesquelles nous pouvons améliorer les communications dans les régions septentrionales, en sus de l'utilisation des services postaux. Les députés de l'opposition se sont contentés de remuer les cendres de l'acrimonie politique. Ils aimeraient, semble-t-il, ajouter un renvoi à la fin de chacun de leurs discours: Journaux locaux, prière de copier. Leurs discours sont rédigés en vue d'une grande publicité sur le front local, non comme un apport positif au dialogue.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur le président, à propos des remarques du député de Burnaby-Seymour qui prêtent indubitablement des intentions aux autres députés qui ont participé au débat.

L'hon. M. Basford: Ne soyez pas si susceptible.

M. Perrault: Voilà les commentaires d'un député qui ne s'est jamais montré sensible aux sentiments des autres à la Chambre.

M. MacInnis: Monsieur le président, quand un député invoque le Règlement, la présidence devrait décider s'il est fondé à le faire.

Je me soumettrai de la décision de la présidence si l'on me dit que mon rappel au Règlement n'est pas légitime. Et je serai encore plus content si le ministre avait le cran de se lever et de prendre part au débat. . .

M. le vice-président: Je ne crois pas qu'il y ait matière à rappel au Règlement.

M. MacInnis: J'invoque encore une fois le Règlement. Cette fois à propos de la décision que vient de rendre la présidence. Je reviendrai là-dessus demain quand M. l'Orateur sera au fauteuil et je poserai alors la question de privilège.

M. Perrault: Je m'abstiendrai de poursuivre la discussion afin de donner aux autres l'occasion de prendre part au débat. Tant de ceux qui ont pris la parole aujourd'hui pour affirmer que l'on porte atteinte à leur liberté de s'exprimer ont pris 12 minutes d'un discours

de 20 minutes pour faire valoir leur point de vue. Une fois encore, on se demande si les députés de l'opposition désirent vraiment parler constructivement de ce nouveau ministère.

Je tiens à dire qu'il faut du courage pour présenter une mesure législative de ce genre. Les choses difficiles sont toujours impopulaires, mais nous avons un ministre, au moins, qui a le courage d'examiner de près les opérations du ministère des Postes, ce que les gouvernements précédents n'ont pas eu le courage de faire, y compris le gouvernement formé par le parti à ma gauche. Le ministre a vu que la situation était intolérable et qu'elle ne pouvait se perpétuer. Il a déclaré: Il faudra prendre des décisions difficiles et certains emplois seront atteints, mais nous allons essayer d'être justes. Je demande aux députés de l'opposition d'être justes dans leurs remarques sur le sujet à l'étude.

M. Orlikow: Le député dirait-il au comité s'il est juste, à son avis, que les Canadiens, qui ne peuvent subventionner les divers journaux et revues canadiens, continuent de subventionner *Time* et *Readers' Digest*; ce qui leur coûtera, d'après les nouveaux tarifs, environ 1 million et demi de dollars par an?

M. Perrault: Si de député avait fait des recherches sur le sujet des tarifs postaux et, manifestement, il n'en a pas fait, il saurait que le contribuable canadien devra encore assumer un énorme déficit, même avec le changement proposé, et qu'il n'y a pas de chances que la situation s'améliore au cours de la prochaine ou des deux prochaines années financières. C'est un groupe d'entreprise: Les frais étaient exorbitants et un parti qui s'intéresse à ce point aux programmes visant à dépenser l'argent des contribuables devrait, me semble-t-il, être assez sérieux pour aider à contenir les dépenses.

M. Orlikow: Le député de Burnaby-Seymour ne veut pas répondre bien sûr, rien ne l'y oblige. Je lui ai posé une simple question. Les chiffres indiquent. . .

M. le vice-président: Je demanderais au comité de revenir au sujet du bill.

M. Orlikow: Monsieur le président, nous discutons certes du bill—nous parlons des communications. Le député de Burnaby-Seymour nous a critiqués. . .

[M. Perrault.]